



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 24 septembre 2024

**Présents** : Mr. Maillet - Mme Lutz – Mr. Lutz - Mr. Budet

**Assiste** : Mr. El Fakri (comité)

**Absente excusée** : Mme Cyprien

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

## POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

**ART 20.3** Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

## COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

## COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



## ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
  - 16 ans (U16) 14H30
  - 18 ans (U18) 14H30
  - Seniors 14H30
  - Seniors CDM 09H30
  - Anciens /dimanche matin 09H30
- 
- Féminines U15F U18F 15H00
  - SENIORS 15H00

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

## INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

### RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.  
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



## COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL SENIORS JEAN LESTRUHAUT

**1er TOUR du 29 septembre A 14H30 – COMITE SENIORS 2**

**COURDIMANCHE AS 2 – GONESSE RC 2 :**

La rencontre se déroulera sur le terrain du Complexe Sportif Ste Appolline 1 de Courdimanche

**MENUCOURT AS 2 – CORMEILLAIS ACS 2 :**

Suite à l'impossibilité de recevoir pour Menucourt, la rencontre est inversée.

Elle se déroulera dimanche 29 septembre à 16h sur les installations de Cormeillais ASC.

## COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL +45 ANS

**1er TOUR du 29 septembre 2024 A 09H30 – CVO +45 ANS**

**FONTENAY EN PARISIS FC – PORTUGAIS DE CERGY AS :**

Suite à l'annonce du forfait de Fontenay, les Portugais de Cergy sont qualifiés pour le tour suivant

## COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL U16

**1er TOUR du 29 septembre 2024 A 14H30 – COMITE 16 ANS**

**MARLY LA VILLE ES 2 - MERY MERIEL FC 2 :**

La Commission décide de programmer la rencontre à midi le 29/09/24.

## COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL ANCIENS

**MERY MERIEL FC 3 – CHAUMONTEL LUZARCHES 2 :**

La Commission décide de programmer la rencontre le 24 octobre à 20h30. Accords des 2 clubs

**Animateur de séance :** M. Maillet

**Secrétaire de séance :** M Lutz